
Adresse d'une députation du canton d'Issy-l'Union (Paris) invitant deux membres de la Convention à assister à sa fête civique, lors de la séance du 17 brumaire an II (7 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse d'une députation du canton d'Issy-l'Union (Paris) invitant deux membres de la Convention à assister à sa fête civique, lors de la séance du 17 brumaire an II (7 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 513-514;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41752_t1_0513_0000_7;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

que nous venons vous témoigner les sentiments dont nous fûmes toujours pénétrés. Longtemps opprimés sous le despotisme sectionnaire, destitués de nos places par la force et l'injustice, ne pouvant, légitimement, nous alléguer d'autre motif que celui du patriotisme dont nous avons toujours fait profession depuis le premier mot de liberté qui s'est prononcé parmi nous, enfin, sauvés par l'égide nationale, rendus à nos fonctions, nous nous empressons, citoyens, de vous témoigner notre reconnaissance. Certes, nos cœurs n'eurent jamais besoin que ce sentiment vint accroître notre amour pour la patrie; nous périssions avec elle, et dans ses plus grands dangers aucun de nous n'eût pensé lui survivre. Quel est donc notre zèle, quand l'espérance est venue le ranimer encore!

« Oui, citoyens, le crime des Toulonnais nous a pénétrés d'horreur, mais jamais de crainte : près de nos lâches ennemis, notre courage n'est que plus intrépide; qu'ils viennent des Anglais? Nation jadis si fière, qui a consenti de perdre en un seul jour des siècles de gloire! Qu'ils viennent? Eux qui ne savent prendre nos villes que par la perfidie! Ces amateurs de la liberté, qui pensent qu'on peut mettre l'or en balance avec elle. Qu'ils viennent? Ils trouveront des hommes que tout leur or ne saurait avilir, et qui ne sauraient encore moins peser le sang de leurs frères au poids des guinées! Servir le despotisme est une ignominie; le servir par les moyens qu'il emploie est le comble de l'opprobre.

« Citoyens, nous connaissons la force des peuples libres, et les étonnantes merveilles qu'ils ont toujours opérées. Si (chose impossible) le sol entier de la liberté était couvert d'esclaves, nos montagnes et nos défilés, seraient encore pour eux les Thermopyles. Puis-ent nos propres noms trouver place au journal de la patrie et des vertus; et mourir serait un sort digne d'envie. »

(Suivent 66 signatures.)

Adresses des citoyens composant la Société populaire et administrateurs du district de Châteaurenault, département d'Indre-et-Loire.

« Gardien a pris naissance parmi nous; il a conspiré, il a subi le supplice qu'il méritait : nous vouons sa mémoire à l'exécration des siècles futurs, et s'il était possible qu'il se survécût à lui-même, il trouverait en chacun de nous un de ses bourreaux. »

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suivent ces deux adresses.

I

Les citoyens composant la Société populaire de Châteaurenault, département d'Indre-et-Loire, aux citoyens représentants du peuple (2).

« Citoyens représentants,

« Nos vœux sont accomplis; les traîtres sont connus; leur supplice nous venge de leur perfidie. Si les fautes n'étaient pas personnelles, nous aurions à rougir d'avoir vu Gardien, un de ces conspirateurs, prendre naissance parmi

nous; ce monstre connaissait notre amour pour la liberté, c'était sous son masque qu'il cherchait à entraîner nos suffrages.

« Mais, citoyens représentants, il était coupable, il est condamné, il a subi le supplice qu'il méritait, nous vouons sa mémoire à l'exécration des siècles futurs, et s'il était possible qu'il se survécût à lui-même, il trouverait en chacun de nous un de ses bourreaux.

« Déjà, citoyens représentants, nous vous avons invités le 6^e jour de la 3^e décade du 1^{er} mois à rester à votre poste jusqu'à la consécration de la République. Le silence que les papiers publics ont gardé sur cette adresse nous faisant craindre qu'elle ne vous fût pas parvenue, nous vous réitérons aujourd'hui notre invitation. »

(Suivent 51 signatures.)

II

Adresse aux représentants du peuple français par les administrateurs du district de Châteaurenault, département d'Indre-et-Loire (1).

« Citoyens représentants,

« Les traîtres sont reconnus et jugés, leurs têtes sont tombées et leur chute a été le signal de la joie pour tous les bons républicains.

« Pour nous, qui des premiers jours de leur détention, sollicitâmes leur jugement; nous, qui n'avons cessé de réclamer la punition des coupables et l'absolution des innocents, nous voulons aussi être les premiers à vouer à l'exécration des siècles futurs la mémoire de ceux qui, sous les dehors du patriotisme, voulurent nous mener au despotisme en cherchant à nous persuader qu'eux seuls voulaient la liberté et l'égalité qu'ils savaient faire notre idole.

« Frappez, citoyens représentants, frappez indistinctement tous les traîtres, et que désormais la patrie compte autant de vrais républicains que de Français.

« A PÉAN, vice-président; VALIN fils; LEFRIQUE; MÉNARD; BARRÉ, procureur syndic; CANDIQU; GARDIEN, secrétaire. »

Une députation du canton d'Issy invite la Convention à nommer une députation de deux de ses membres, pour assister à la fête civique qui sera célébrée le 22 en l'honneur des deux martyrs de la liberté, Lezeletier et Marat.

Mention honorable et insertion au « Bulletin ».

Le bureau nomme deux commissaires pour assister à la fête civique (2).

Suit la demande d'admission à la barre des commissaires du canton d'Issy (3) :

« Citoyen Président,

« Les commissaires du canton d'Issy-l'Union sollicitent l'honneur d'être admis à la Barre pour manifester à la Convention le vœu du canton à l'occasion de la fête civique qu'il célébrera

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 34.

(2) Archives nationales, carton C 280, dossier 766.

(1) Archives nationales, carton C 279, dossier 751.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 35.

(3) Archives nationales, carton C 279, dossier 751.

décadi prochain en l'honneur de Marat et Lepeletier.

« Les commissaires du canton d'Issy-l'Union,
« DESPREY; FILLASSIER. »

Invitation adressée à la Convention par les commissaires du canton d'Issy (1).

Le canton d'Issy-l'Union, district du Bourg-l'Égalité, département de Paris, à la Convention nationale.

« Septidi, 17 brumaire, l'an II de la République une et indivisible.

« Citoyens législateurs,

« Le canton d'Issy-l'Union, l'un de ceux du département de Paris qui avoisinent le plus près l'auguste assemblée des représentants du peuple, nous a délégué l'honorable commission d'annoncer aux vrais, aux seuls fondateurs de la liberté, qu'il célébrera l'apothéose de deux de ses martyrs, Marat et Lepeletier, le décadi, 20 brumaire, présent mois.

« Le but de cette annonce, législateurs, n'est pas la mention ni l'insertion au *Bulletin*; ce n'est pas la jouissance de la vanité, c'est celle du cœur que nous ambitionnons. Généreux Montagnards, qui de vous se refusera de venir visiter un moment les anciennes victimes des capitaineries du despote et de la tyrannie féodale que vous avez érasée, de voir les nombreuses cicatrices des fers dont vous les avez à jamais délivrées et de jouir des premiers fruits de vos travaux immortels? Que nous serions heureux, quelle glorieuse, quelle encourageante époque pour nous, si la Convention nationale daignait nous donner quelques témoins de notre civisme et de la reconnaissance dont nous sommes pénétrés pour ses bienfaits!

« A leur retour, ils déposeraient à ses pieds les couronnes civiques que nous devons à chacun des régénérateurs de la France; ils répèteraient les cris d'allégresse que leur présence aurait animés; ils rendraient à leurs collègues les embrassements fraternels que nous voudrions donner à tous.

« Législateurs, le plus beau jour manque au canton d'Issy-l'Union; mais il n'aura plus rien à désirer si vous comblez le vœu qu'il avait besoin de vous manifester par notre organe.

« La fête sera célébrée à Issy-l'Union, chef-lieu du canton.

« Les commissaires du canton d'Issy-l'Union.

« FILLASSIER; DESPREY. »

La Société populaire de Belgentier, district d'Hyères, département du Var, pour faciliter les approvisionnements à l'armée qui combat Toulon, a réparé dans un seul jour le grand chemin qui était en mauvais état : vieillards, femmes, enfants, tous ont travaillé à une réparation qui aurait coûté très gros. Cette Société, voulant consacrer cette délicieuse journée à l'humanité, a donné 300 livres de linge pour les hôpitaux de l'armée.

(1) Archives nationales, carton C 279, dossier 751.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre de la Société populaire de Belgentier (2) :

« Canton de Belgentier, district d'Hyères, séant à Solliès, département du Var, le 5^e jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« Représentants du peuple,

« Passionné pour la gloire de mes concitoyens et voulant d'ailleurs présenter, sur la scène de la République, un spectacle utile, il me suffit de citer le trait suivant, que la postérité lira avec satisfaction.

« Notre petite société populaire, considérant le mauvais état du grand chemin qui conduit les approvisionnements à l'armée qui combat l'exécrable Toulon, arrête à l'unanimité, vu la pénurie des bras, qu'elle se transportera sur la route pour y faire les réparations utiles. Le lendemain matin, tous les citoyens accourent à l'envi au rendez-vous, sans distinction d'âge ni de sexe. Le vieillard, courbé sous le poids des ans, veut encore donner des marques de son amour pour la République, ses conseils et sa présence raniment. Là, sont les jeunes citoyennes qui, avec des mains délicates, ne dédaignent pas de les endurcir pour l'utilité de leur pays. Que dirai-je enfin, dans une seule journée, il s'est fait une réparation qui aurait coûté plus de 200 écus à la République, et cela avec cette gaieté que le seul amour de la patrie peut inspirer.

« Ils n'ont pas cru devoir s'en tenir là, ils veulent encore que le reste de cette délicieuse journée soit consacré à l'humanité : 300 livres de linge ont été déposés dans le sein de la société pour l'utilité des hôpitaux de l'armée.

« C'est avec de tels faits que les citoyens de Belgentier veulent prouver à l'univers qu'ils ont en horreur la perfidie des trop fameux mais trop scélérats Toulonnais. Quoi! Les Toulonnais! ce sont des enfants dénaturés, des parricides, et mes concitoyens sont des républicains.

« Parvenus à la hauteur de leur dignité républicaine, ils vous erient, eux aussi, d'une voix forte, restez, restez à votre poste, vous qui êtes nos bienfaiteurs et nos vrais représentants, poursuivez et achevez votre glorieuse carrière, et qu'à jamais le nom de la Montagne reste gravé sur les colonnes de l'immortalité, afin que nos neveux apprennent à connaître qu'il exista des Français qui rendirent la liberté au monde.

« Bien des communes des environs, à leur exemple, les ont imités, il serait à désirer que ce système se propageât.

« Je suis avec des sentiments d'un vrai républicain.

« TEISSEIRÉ. »

Les administrateurs du département de police de Paris font passer le total journalier des dé-

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 35

(2) Archives nationales, carton C 280, dossier 766.